

1er salon spécial pour les deux-roues

Écrit par Abdelkrim AMARNI (L'Expression)

05-04-2007

L'Etat interpellé pour la protection du citoyen cycliste. La «petite reine» et ses successeurs motorisés seraient-ils sur le point de revenir et régner sur nos routes? Ils seraient en tout cas les bienvenus et aideraient grandement au désengorgement de nos artères urbaines qui suffoquent sous le nombre toujours croissant de véhicules, soutenu par la vente à crédit devenue de plus en plus généralisée.

C'est, en quelque sorte, pour «booster» encore plus un marché concurrentiel dans lequel s'activent fabricants, importateurs concessionnaires, accessoiristes, fabricants d'équipements...que se tiendra du 05 au 09 novembre prochain cette première édition du Salon international des deux roues, organisé conjointement par la Safex et la société «2AS» qui opère dans les services et communication et de la logistique événementielle et d'organisation. Cet aspect commercial ne doit aucunement cacher le «plus» qui sera apporté à l'environnement immédiat du citoyen. L'annonce officielle du Salon a été faite, hier, par le directeur de l'expansion commerciale de la Safex, Ali Ferrah, entouré du directeur du Salon et de «2AS» Rabah Ouchaoua et du coordinateur du Salon, Mohamed SAF. L'objectif majeur de cette manifestation économique, est de regrouper dans un même espace tous les acteurs du domaine du cycle et motocycle et aussi des scooters et des «quads» (appareils d'aide aux handicapés moteur).

Ce Salon, c'est, aussi, une vitrine technologique de référence et une occasion de prise de contact privilégiée avec un public utilisateur devenu de plus en plus exigeant quant à la qualité du produit, et aussi de plus en plus demandeur au vu de la comparaison des prix avec les «4 roues». Une cinquantaine d'exposants ont confirmé leur participation à ce Salon, au cours duquel des accords de partenariat seront signés avec des médias, des banques, des assurances ainsi qu'avec des entreprises qui ciblent le grand public. Des conférences-débats sur «le marché des cycles et motocycles en Algérie», «l'immatriculation des engins sur 2 roues motorisés et leur régularisation par un permis de conduire» et «l'éducation et l'information routière» seront animés lors de la tenue du Salon.

Des exhibitions, des démonstrations et des attractions sont également signalées ainsi que des projections de films en rapport avec le thème retenu. Le débat instauré après la présentation du Salon a fait dire au célèbre Mohamed Lazouni, animateur bien connu du code de la route sur les chaînes de la Radio nationale, qu'il faut savoir que «les compagnies d'assurances rechignent à assurer les deux-roues motorisées considérées comme engins à risques» précisant que la SAA, seul assureur à le pratiquer auparavant «ne le fait plus». Il regrettera, par ailleurs, qu'il n'existe, hélas! pas d'écoles de conduite pour ce genre de transport «hormis deux seulement dans tout le pays».

Braham Beggar, président de la Fédération des sports mécaniques, interpelle l'Etat pour que le citoyen cycliste soit protégé par des mesures de prévention routière, de création de couloirs de circulation adéquats et par une campagne d'éducation de l'automobiliste qui déclare, presque toujours, après avoir renversé un motocycliste: «Je ne l'ai pas vu!!».

Source : L'Expression